

HABILITATION ELECTRIQUE BR Chargé d'Intervention Générale spécialité piscine

Référence Réglementaire : Code du travail R 4544-10 et NF C 18-510

Objectifs : à l'issue de la formation le stagiaire est capable :

- D'identifier, vérifier et utiliser le matériel ou l'outillage électrique
- D'intervenir en toute sécurité lorsque le risque électrique est présent
- De réaliser les opérations de dépannage conformément à la NF C 18-510 (recherche et localisation des défauts-élimination des défauts – réglage et vérification du fonctionnement)

Contenu :

Tronc commun :

- Effet du courant sur le corps humain
- Les noms, les limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnements et leurs limites
- Principe d'une habilitation et définition des symboles
- Le rôle de chacun
- Les principes généraux de prévention
- Séquence de mise en sécurité
- Équipements de protection individuels/collectifs et leurs fonctions
- Utilisation et manipulation du matériel dans l'environnement
- Conduite à tenir face à un incident d'origine électrique

Module BR sur coffret piscine:

- Fonctions des matériels électriques en BT et TBT
- L'opération de consignation 1 étape
- Les limites de l'habilitation (BR)
- Lecture de schéma
- Opérations de connexion et déconnexion

Modalités pédagogiques : formation en groupe de 4 à 10 stagiaires maximum avec alternance d'apports théoriques et pratique

Validation : Vérification des acquis théorique et pratique - Cas concret - QCM - Attestation de réalisation

Formateur : Mr SOYER Jean-Marc - JMS Formation

Contact : Aurélie ROUSSEL – aurelie@cap-formations.com

prérequis :

- Les grandeurs électrique
- Dispositif de protection
- Équipement électrique
- Lire un schéma

Durée : 21 heures
sur 3 jours

Tarif : 693€ HT

(éligible au financement
de la formation
professionnelle)